



Organisme de formation n° 27580076758
déclaré auprès de la Préfecture de BFC.

4, le petit moussu 58310 ARQUIAN
info@parcetforets.fr – 06.10.83.28.35

FORMATION

Crochet arboricole

Durée : 14h

Acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour utiliser efficacement un crochet arboricole.

1. Objectifs :

- connaître le cadre réglementaire définissant les bonnes pratiques en matière d'accès, de déplacement et de position de travail dans les arbres,
- connaître le champ d'utilisation des crochets arboricoles et les matériels compatibles à leur utilisation,
- être capable de choisir un assemblage (crochet, corde, bloqueur) adapté aux objectifs de déplacement,
- être capable de choisir et d'atteindre un ancrage temporaire permettant un déplacement en sécurité,
- être capable de se déplacer/se transférer à l'aide d'un crochet arboricole,
- être capable de récupérer un crochet arboricole.

2. Public et pré-requis :

Cette formation s'adresse à des grimpeurs autonomes en accès et déplacement. Des compétences en techniques SRS permettent aux candidats d'optimiser l'usage de crochets arboricoles.

Modalités d'adaptation des objectifs de la formation aux publics formés :

En début de formation, le formateur réalise un tour de table pour identifier les milieux et conditions professionnelles des candidats. Il adaptera ainsi le niveau d'apport théorique pour s'assurer de la bonne compréhension des gestes pratiques. Il choisira des exemples et scénarii au plus proche de l'environnement de travail des candidats.

3. Durée :

Une session de formation au crochet arboricole peut accueillir jusqu'à 4 participants pour un formateur. Sa durée est de 14h.

4. Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Le formateur dispose des moyens d'animation suivants :

- Équipements informatiques permettant la présentation/diffusion de documents et supports pédagogiques (pc portable, vidéoprojecteur, etc.)
- Des documents/supports vidéo permettant d'explicitier les enseignements pratiques,
- Du matériel dédié au déplacement arboricole (crochets, cordes, bloqueurs...)

L'essentiel de la formation se déroule sur le terrain.

Le formateur dispose d'un site permettant d'installer les participants dans un espace restreint à sa surveillance.

Le matériel utilisé pour la formation est celui des participants, à jour de vérification EPI (cf. § 7).

Le formateur dispose par ailleurs des matériels nécessaires pour effectuer les démonstrations et illustrer le contenu technique de la formation.

L'encadrement est assuré par un formateur expérimenté qui maîtrise les aspects réglementaires et techniques propres à l'utilisation de crochets arboricoles.

5. Contenu :

Réglementation :

Sur la base des principaux textes réglementaires qui encadrent le travail dans les arbres, le formateur explicite les règles de l'art en vigueur, ainsi que les normes, techniques et matériels utilisés dans les métiers arboricoles.

Prévention :

Sur la base des obligations réglementaires en matière d'évaluation et de prévention des risques, le formateur cible le cas des déplacements dans l'arbre et particulièrement de l'utilisation de crochets arboricoles. Il amène les participants à jauger les risques explicites ou implicites liés à ces techniques de déplacement.

Technique :

Le formateur présente et illustre les principes mécaniques appliqués à la grimpe arboricole (statique, dynamique, facteur de chute, systèmes ouverts et fermés, etc.). Le formateur présente l'ensemble des matériels (crochets, cordes, bloqueurs etc.) disponibles sur le marché, leur caractéristiques, leur fonctionnement. Il relève les spécificités de chaque matériel en matière d'usage et d'utilisation.

Pratique :

Les apprenants prennent en main le matériel de déplacement arboricole et pratique la préparation, le conditionnement, le lancer, le positionnement, la mise en charge et la récupération des crochets arboricoles. Ils apprennent à effectuer des déplacements au crochet en sécurité, en gérant leur(s) système(s) d'assurance. Le formateur les accompagne dans l'optimisation du choix des ancrages temporaires de déplacement, du lancer et de la pose des crochets, des techniques de transfert et de la récupération du matériel. Les cas de positionnement au travail sont abordés et pratiqués en se conformant aux règles d'usage (double ancrage).

Debriefing :

Synthèse des sujets abordés et pratiqués, par le formateur. Retours verbalisés des candidats et du formateur sur la session, questionnaire de satisfaction des candidats.

6. Suivi de l'exécution du programme :

- Le suivi de la participation des candidats est assuré par une feuille d'émargement signée par demi-journée par chaque candidat et le formateur.
- Le suivi des compétences acquises par les candidats est assuré par la délivrance d'une attestation de fin de formation nominative précisant les sujets abordés et le niveau d'acquisition du candidat.
- Le suivi de la satisfaction des candidats est assuré par une feuille d'évaluation des composantes et du contenu de la formation, remplie à chaud en fin de formation (cf. § 8).

7. Évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

L'évaluation des candidats est continue, de type formative. Les évaluations sont consignées dans des fiches nominatives d'évaluation. Elles sont remplies par le formateur puis conservées par l'organisme de formation.

8. Évaluation de la qualité de la formation :

- En fin de formation, le formateur réserve un temps d'échange avec les candidats pour recueillir, à chaud, leurs ressentis sur le contenu, la pédagogie et les acquis.
- En fin de formation, le formateur procède à une enquête de satisfaction auprès des candidats quant aux conditions, contenus, moyens et ressources de la formation dispensée.

9. A prévoir :

Tenue de grimpe, EPI complet (chaussures de sécurité, casque, protections oculaires et auditives, gants, kit de grimpe individuel complet et à jour de vérification). Panier-repas, eau.

Sur demande, l'organisme de formation peut mettre à disposition une partie du matériel individuel pour faciliter notamment la mobilité des candidats.

10. Modalités et délais d'accès :

Selon planning, nous contacter.

11. Tarif :

Nous contacter.

12. Accessibilité PSH :

Nous contacter.

Contact : Parc et Forêts – Bertrand AVRIAL – info@parcetforets.fr

En 2023, Parc et Forêts a formé 82 personnes, pour 1500h de formation, avec 0% d'abandon et 97% de satisfaction maximale (notée "Très bien").



Bertrand Avrial
06 10 83 28 35
Le petit moussu,
58310 ARQUIAN
info@parcetforets.fr
www.parcetforets.fr